

Association PERIER – A.G du 4 mars 2017

INTRODUCTION

Bienvenue à tous et merci d'avoir répondu présent à l'occasion de cette assemblée générale 2017 de l'Association des descendants et amis de la famille PERIER de l'Isère.

En 2015, Nicolas DERELY (descendant de Marine PERIER) manifesta la volonté de relancer l'Association qui s'était endormie après le décès en 2012 de sa président Elisabeth de MONTS. Afin de revenir au régime prévu par les statuts, il devenait nécessaire de tenir une assemblée générale annuelle et d'élire les membres d'un nouveau conseil.

Mais en introduction, nous vous proposons en quelques sortes un retour aux sources avec une intervention de Monsieur Alain CHEVALIER, directeur et conservateur du Musée de la Révolution française au château de Vizille.

Certains seraient tentés de poser la question : Que vient donc faire ici la Révolution française et le château Vizille avec les PERIER ? Je vais tenter brièvement de vous en donner l'explication.

François de BONNE, duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, compagnon d'armes d'Henri IV et dernier connétable de France devint propriétaire, en 1593, de la terre de Vizille. Entre 1601 et 1620, Il fit construire un château et créa un parc à la française de 80 hectares. A la mort du duc de Lesdiguières, la propriété passa par descendance successive jusqu'à Gabriel-Louis de NEUVILLE, duc de Villeroy, maréchal de France, lequel la vendit en 1780 à Claude PERIER.

L'un de nos membres, Bertrand SAVATIER nous a récemment fait remarquer que Claude PERIER était apparenté par les femmes au duc de Lesdiguières. L'une de ses aïeules serait en effet Lanthelma de BONNE, grande tante de François de BONNE.

Le 21 juillet 1788, Claude PERIER accepta de recevoir, dans la salle du jeu de paume du château, une assemblée des trois ordres de la province, interdite de réunion à Grenoble. Cette assemblée prépara les Etats généraux de la Province à Romans de décembre 1788 et les Etats généraux du Royaume à Versailles de mai 1789, préludes de la Révolution.

Jusqu'en 1895, soit pendant plus de 115 ans, le domaine de Vizille resta dans la famille PERIER avant de passer dans plusieurs mains privées et finalement d'être acquis par l'Etat, en 1924. Il servira alors notamment de résidence officielle d'été. Cinq présidents de la République y séjournèrent de 1925 à 1960. Le plus fidèle fut le président René COTY. Le dernier fut le général de Gaulle qui n'y passa qu'une nuit.

En 1973, le domaine est cédé par l'Etat au Conseil général de l'Isère. Dans la perspective de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, un projet naît en 1980 pour la réalisation d'un Musée de la Révolution française.

Et en 1984, sera inaugurée la première exposition dans le château sur le thème « Une dynastie bourgeoise dans la Révolution, les PERIER ».

Voilà le lien réalisé entre Vizille, les PERIER et le musée de la Révolution française.

Je laisse maintenant la parole à Alain CHEVALIER, conservateur depuis plusieurs années de ce magnifique musée, sans oublier de le remercier infiniment de s'être déplacé spécialement pour nous et d'avoir accepté de nous parler de l'héritage matériel et immatériel laissées par la famille PERIER.

RAPPORT MORAL de l'ANNEE 2016

L'année 2016 a été marquée, sous l'impulsion de Nicolas DERELY, par le redémarrage de l'association, endormie après le décès en 2012 de sa présidente, Elisabeth de MONTS.

Un bureau provisoire a été constitué et composé de :

- Nicolas DERELY (descendant de Marine PERIER), trésorier,
- Antoine de MARLIAVE (descendant d'Alphonse PERIER),
- Nicole ROUSSEAU, née de LA MOTTE (descendante d'Alphonse PERIER et de Marine PERIER),
- Jacqueline ERULIN, née BELLANDO (descendante de Rose-Euphrosine DUCHESNE),
- Sabine DASSONVILLE, née JORDAN (descendante de Marie-Elisabeth PERIER),
- moi-même (descendant de Marie-Elisabeth PERIER, d'Alphonse PERIER et de Marine PERIER), président provisoire.

Plusieurs réunions de bureau eurent lieu durant l'année en vue de définir les conditions et les objectifs permettant un redémarrage de l'association.

Pour les conditions, il s'est agi de simplifier le travail de secrétariat par la mise à jour et le complément du listing existant de plus de 2400 descendants et surtout de recueillir à ce stade plus de 700 Email.

Un site internet et un compte Facebook ont été réalisés permettant de nous faire connaître et de constituer un lien permanent avec nos membres. Vous y trouverez notamment les comptes rendus avec photos des diverses activités de l'Association depuis sa création.

Les objectifs, quant à eux, restent fidèles aux statuts de 1983, c'est à dire qu'ils devaient permettre de renouer des liens entre branches éloignées, de mettre à jour des généalogies, d'identifier des souvenirs familiaux (archives, portraits, sépultures, etc.), bref de maintenir pour nos enfants un devoir de mémoire envers une famille qui au travers de sa descendance et de ses alliances, du milieu du XVIIIe siècle jusqu'au XXe siècle, joua un rôle éminent dans la vie politique, économique, sociale et religieuse du Dauphiné et de la France.

Le bureau provisoire a souhaité donner à l'Association une impulsion sociale pour la positionner utilement dans la durée et mobiliser ses plus 7000 descendants recensés sur ROGLO, notamment ses jeunes en recherche de sens. C'est la raison pour laquelle, nous avons organisé, le 13 septembre 2016 dans les locaux de la Banque de France à Paris, une première réunion sur le thème « **Quel Monde pour nos enfants, quels enfants pour le Monde** » avec la participation de Geoffroy ROUX de BEZIEUX, vice-président du MEDEF, et Eric MESTRALLET, chef d'entreprise, fondateur et président de la Fondation « Espérance banlieues ». Un agréable cocktail a réuni ensuite les 150 participants dans la Galerie dorée.

Inspirés par les propos des intervenants de la Banque de France sur l'importance de l'éducation et conscients de la valeur de l'héritage immatériel légué, nous comptons beaucoup sur cette AG pour donner une nouvelle à notre association une orientation qui ne renonce pas à l'organisation de ces moments de cohésion.

Avant de parler projets, je laisse la parole au trésorier qui va nous parler du bilan financier comme il se doit.
